

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE****Marché Public 3D 2015 - 002**

**Identification de l'acheteur : CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VAUCLUSE**  
BP 70158 - 46, Cours Jean Jaurès - 84008 Avignon Cedex 1

**Date limite de remise des offres : Vendredi 27 février 2015 à 12:00 heures**

**Objet du marché :****Mission de Maîtrise d'œuvre technique fluide intégrant :**

- l'étude du projet [PRO] de remplacement des équipements indiqués ci-dessous,
- l'assistance au maître d'ouvrage pour la passation des contrats de travaux [ACT] dont en particulier la rédaction du CCTP et du DCE et l'analyse des offres des candidats,
- le visa des études d'exécution réalisées par les entreprises [VISA],
- la direction de l'exécution des contrats de travaux [DET],
- l'assistance au MOA pour la réception des travaux et durant la période de garantie de parfait achèvement [AOR].

pour le remplacement des équipements indiqués, ci-dessous, conformément au règlement européen 2037/2000 :

- 12 climatiseurs SPLIT-SYSTEM sur le site de l'école hôtelière d'Avignon,
- 1 PAC eau/eau sur le site du siège de la CCIV.

(Montant estimé de ces travaux : 65 000 € HT).

**Caractéristiques du marché :**

Marché non alloti et mono-attributaire.

Type de contractant exigé : titulaire unique ou groupement solidaire.

**Codes CPV :**

71315210-4	Services de conseil en installations techniques de bâtiment.
71336000-2	Services d'assistance dans le domaine de l'ingénierie.
71356200-0	Services d'assistance technique.
71520000-9	Services de conduite des travaux
71621000-7	Services d'analyse technique ou services de conseil.

**Lieux d'exécution :**

- Campus de la CCI de Vaucluse - Allée des Fenaisons - 84032 Avignon Cédex3,
- CCIV 46, cours Jean Jaurès - BP 70158 - 84008 Avignon Cedex 1.

**Délais d'exécution :**

La mission est caractérisée par une date de livraison des pièces du marché, fixée au plus tard 60 jours après l'attribution du présent marché, et du rapport d'analyse des offres fixée au plus tard 20 jours après la clôture de l'appel d'offre réalisé. Délais impératifs et non négociables.

Le titulaire devra préciser son délai d'intervention en cas de problème pendant la phase des travaux, la réception et la période de garantie de parfait achèvement. Un délai d'intervention de 4h est souhaité.

**Critères de jugement des offres :**

- Valeur technique de l'offre : 50 %
- Prix : 50 %

Les points pris en compte pour le jugement de la valeur technique sont les suivants :

- Au regard des moyens mis en œuvre et de la qualification des personnes chargées de l'exécution des prestations (CV des intervenants),
- Au regard de la pertinence de la méthodologie proposée : le candidat détaillera sa méthodologie pour le traitement de ce type de projet. Le candidat devra mettre en avant son savoir-faire tout au long des étapes du projet. Le candidat devra indiquer la nature et le périmètre de l'accompagnement, sa capacité à être force de proposition. Le candidat détaillera sa méthodologie afin de réaliser un appel d'offres ainsi que pour l'analyse des offres,
- Au regard du délai d'intervention.

Pour le critère « Prix », il est fait application de la formule suivante :  $N = 50 * Po/Pn$  où :

- N : note du candidat considéré,
- Po : montant de l'offre moins-disante,
- Pn : montant de l'offre du candidat considéré.

**Mode de passation :** Marché à Procédure Adaptée (article 28 de l'Annexe au décret n°2006/975 du 1er août 2006 modifié par les décrets des 18 et 19 décembre 2008 et du 2 septembre 2009).

**Autres renseignements : les renseignements administratifs et techniques peuvent être obtenus auprès de :**

- CCI de Vaucluse - Laurent POTIÉ - Responsable des Moyens Généraux -  
Tél 04 90 14 87 04 - Mail : lpotie@vaucluse.cci.fr

**Les offres doivent être envoyées ou déposées à :**

CCI de Vaucluse - 46, cours Jean Jaurès - BP 70158 - 84008 Avignon Cedex 1 -  
A l'attention de M. Laurent Potié.

<b>Date d'envoi du présent avis à la publication : lundi 26 janvier 2015</b>
--